



## PROCÈS VERBAL

Date de la convocation :	6 mars 2024
Date d'affichage :	6 mars 2024
Nombre de délégués titulaires en exercice :	16
Nombre de délégués titulaires présents :	12
Nombre de délégués excusés :	1
Nombre de délégués absent :	3
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votes :	13

### Séance du 12 mars 2024

*L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin des Dorons dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal - 73600 Moutiers, sous la présidence de Monsieur Nouare KISMOUNE, Président.*

#### **Etaient présents :**

Communauté de communes

Val Vanoise :	Jean-Marc BELLEVILLE, Gabriel BLANC, Thibaud FALCOZ, Thierry MONIN,
HAUTECOUR :	Joseph SELLIER
LES BELLEVILLE:	Dominique DUNAND, Romain SOLLIER
MOUTIERS :	Nouare KISMOUNE, Florence SCARPETTA
SAINT MARCEL :	Sébastien SAVOV, Eric SUINO
SALINS-FONTAINE :	Stéphane PORTHEAULT

#### **Etaient excusés :**

Communauté de communes

Val Vanoise :	Florence SURELLE (pouvoir à Thierry MONIN)
---------------	--

#### **Etaient absents :**

Communauté de communes

Val Vanoise :	Jean-Yves PACHOD
HAUTECOUR :	Florian PABOEUF
SALINS-FONTAINE :	Jean-Maurice MATHELET

## ORDRE DU JOUR

1. Nomination secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2024
3. Information des décisions prises par le Président en vertu de sa délégation
4. Débat d'orientation budgétaire 2024
5. Présentation du nouveau logo
6. Informations, calendriers et questions diverses

Début de la séance : 19 heures

### 1. Nomination secrétaire de séance

*Florence SCARPETTA est nommée secrétaire de séance*

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2024

*Romain Sollier demande la corrections de deux erreurs dans le procès-verbal du 17 janvier 2024. Les élus présents de la commune de Brides-les-Bains sont Monsieur Jean-Marc MURAZ et Monsieur Bernard ABRIGNANI et pas Bruno PIDEIL ainsi que la correction du tableau du point 7 "Ouverture anticipée des crédits d'investissement".*

*Corrections faites, le procès verbal est approuvé.*

### 3. Information des décisions prises par le Président en vertu de sa délégation

DPDOR2024-01	02/01/2024	Signature contrats assurances
DPDOR2024-02	10/01/2024	Signature abonnement certificat électronique CERTIGREFFE

*lecture est faite*

### 4. Débat d'orientation budgétaire 2024

Monsieur le Président introduit le débat d'orientation budgétaire, qui doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Le rapport sur les orientations budgétaires est joint au présent procès-verbal.

La présentation des orientations budgétaires n'appelle pas de questions supplémentaires.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical,**

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour

l'exercice 2024 en séance publique ce jour.

**5. Présentation du nouveau logo**

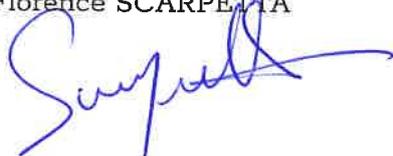
*Le nouveau logo du syndicat mixte est présenté aux élus.*

**6. Informations, calendriers et questions diverses :**

Prochain comité syndical : 2 avril 2024 à 19 heures - Vote budgets

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h35*

La secrétaire de séance,  
Florence SCARPETTA



Le Président,  
Nouare KISMOUNE



The official seal of the Syndicat du Bassin des Dorons is circular. It features a central figure holding a staff and a cross, with a crown above. The text 'Syndicat du Bassin des Dorons' is written around the top inner edge, and 'Savoie' is at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the word 'Savoie'.